



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement

Procès-verbaux des séances des 19, 20 et 21 janvier 2021

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2240-20210202

2021

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 19 JANVIER 2021	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 20 JANVIER 2021	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 21 JANVIER 2021	8
AUDITIONS (suite)	9

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 19 janvier 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (Ordre de l'Assemblée le 2 février 2021 rétroactif au 18 décembre 2020)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Hébert (Saint-François) en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Lamothe (Ungava)

M^{me} Lavallée (Repentigny)

M^{me} Lecours (Les Plaines)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des juristes progressistes :

M^e Catherine Descoteaux, administratrice

M^{me} Romane Bonenfant, membre

M^{me} Lili Rochon, accompagnée de M^e Sophie Mongeon

M^{me} Rachel Chagnon, professeure, UQÀM et M^e Louise Langevin, professeure titulaire, titulaire de la chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés, Faculté de droit, Université Laval

Fondation Marie-Vincent :

M^{me} Stéphanie Gareau, directrice générale

M^{me} Élodie Bergeron, directrice des services cliniques

Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail :

M^e Mélisande Masson

M. Yann Morin, criminologue

La Commission se réunit par visioconférence.

À 14 heures, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Tanguay (LaFontaine), M^{me} Labrie (Sherbrooke) et M^{me} Hivon (Joliette) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Association des juristes progressistes.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^{me} Rochon.

À 15 h 53, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^{me} Chagnon et M^e Langevin.

À 16 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fondation Marie-Vincent.

À 17 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail.

À 18 h 09, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 20 janvier 2021, à 9 h 30.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Astrid Martin

André Bachand

AM/nt

Québec, le 19 janvier 2021

Deuxième séance, le mercredi 20 janvier 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (Ordre de l'Assemblée le 2 février 2021 rétroactif au 18 décembre 2020)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Lamothe (Ungava)

M^{me} Lavallée (Repentigny)

M^{me} Lecours (Les Plaines)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal :

M^{me} Deborah Trent, directrice

M. Daniel Gardner, professeur titulaire, Université Laval

M^e Michaël Lessard, doctorant en droit, Université de Toronto

M^e Marc Bellemare, avocat spécialisé en indemnisation de victimes d'actes criminels

Direction générale de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels :

M. Jean Rodrigue, directeur général

M^{me} Myriam Choquette, directrice du développement, du soutien et du bureau de la révision administrative

Association des familles de personnes assassinées ou disparues :

M^e Nancy Roy, directrice générale

M^{me} Annie St-Onge, administratrice

M^e Madeleine Lemieux, ex-bâtonnière et auteure du rapport sur la modernisation de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels

Association québécoise Plaidoyer-Victimes :

M^{me} Arlène Gaudreault, présidente

La Commission se réunit par visioconférence.

À 9 h 35, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal.

À 10 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Gardner.

À 11 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^e Lessard.

À 11 h 54, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 heures, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend M^e Bellemare.

À 14 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Direction générale de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels.

À 15 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues.

À 16 h 36, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 16 minutes.

La Commission entend M^e Lemieux.

À 17 h 25, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 18 h 10, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 21 janvier 2021, à 10 h 20.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Astrid Martin

André Bachand

AM/nt

Québec, le 20 janvier 2021

Troisième séance, le jeudi 21 janvier 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (Ordre de l'Assemblée le 2 février 2021 rétroactif au 18 décembre 2020)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Lamothe (Ungava)

M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M^{me} Lavallée (Repentigny)

M^{me} Lecours (Les Plaines)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} St-Pierre (Acadie) en remplacement de M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale :

M^{me} Louise Riendeau, coresponsable des dossiers politiques

M^{me} Cathy Allen, coordonnatrice de la Maison Alternative pour elles

Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels :

M. Dave Lysight, travailleur social et directeur général du Centres d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

M^{me} Karine Gagnon, directrice générale du Centres d'aide aux victimes d'actes criminels de la région de l'Estrie

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel :

M^{me} Stéphanie Tremblay, agente de liaison au volet prévention

M^{me} Laurence Morin, intervenante au Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel Agression Estrie

M. Pierre-Hugues Boisvenu, sénateur

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle :

M^{me} Martine B. Côté

M^{me} Lau Ga

Centre de ressources et d'intervention pour hommes abusés sexuellement dans leur enfance :

M^{me} Martine Poirier, directrice générale

M^e Élizabeth Corte et M^{me} Julie Desrosiers, co-présidentes du comité sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale

La Commission se réunit par visioconférence.

À 10 h 20, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

À 11 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels.

À 11 h 51, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 heures, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

À 14 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Boisvenu.

À 15 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de permettre à M^{me} St-Pierre (Acadie) de remplacer M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce).

La Commission entend la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.

À 16 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Centre de ressources et d'intervention pour hommes abusés sexuellement dans leur enfance.

À 17 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^e Corte et M^{me} Desrosiers.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 59, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Astrid Martin

André Bachand

AM/nt

Québec, le 21 janvier 2021

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des familles de personnes assassinées ou disparues	011M
Association des juristes progressistes	004M
Association québécoise Plaidoyer-Victimes	
Bellemare, Marc	010M
Boisvenu , Pierre-Hugues	014M
Centre de ressources et d'intervention pour hommes abusés sexuellement dans leur enfance	021M
Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal	015M
Chagnon, Rachel	002M
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	013M
Corte, Élizabeth	001M
Desrosiers, Julie	001M
Direction générale de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels	008M
Fondation Marie-Vincent	005M
Gardner, Daniel	
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail	009M
Langevin, Louise	002M
Lemieux, Madeleine	
Lessard, Michaël	006M
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	012M
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	018M
Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels	016M
Rochon, Lili	

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Barreau du Québec	003M
Commission des services juridiques	020M
Dubé, Anne	007M
Protecteur du citoyen	019M
Transit Secours	017M